

**Assemblée générale**

Soixante-quatorzième session

Documents officiels

Distr. générale
28 février 2020
Français
Original : anglais

Deuxième Commission**Compte rendu analytique de la 14^e séance**

Tenue au Siège, à New York, le mercredi 16 octobre 2019, à 10 heures

Président : M. Niang. (Sénégal)
puis : M^{me} Fisher-Tsin (Vice-Présidente) (Israël)

Sommaire

Point 22 de l'ordre du jour : Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement

- a) Activités relatives à la troisième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2018-2027)
- b) Participation des femmes au développement
- c) Mise en valeur des ressources humaines
- d) Éliminer la pauvreté en milieu rural en vue de réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être signées par un membre de la délégation intéressée, adressées dès que possible à la Chef de la Section de la gestion des documents (dms@un.org) et portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org>).



La séance est ouverte à 10 h 5.

Point 22 de l'ordre du jour : Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement

- a) **Activités relatives à la troisième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2018-2027) (A/74/210)**
- b) **Participation des femmes au développement (A/74/111 et A/74/279)**
- c) **Mise en valeur des ressources humaines (A/74/284)**
- d) **Éliminer la pauvreté en milieu rural en vue de réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (A/74/257)**

1. **M^{me} Bas** (Directrice de la Division du développement social inclusif du Département des affaires économiques et sociales), présentant le rapport du Secrétaire général sur les activités relatives à la troisième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2018-2027) (A/74/210), déclare qu'en dépit des progrès spectaculaires réalisés au cours des dernières décennies, le monde n'est toujours pas en voie d'éradiquer l'extrême pauvreté d'ici à l'année cible 2030. Le rythme de la réduction de la pauvreté s'est ralenti dans les pays en développement et dans certains pays à revenu intermédiaire, notamment parmi les populations rurales et les groupes sociaux marginalisés. Si les inégalités entre pays ont diminué, elles ont en revanche augmenté à l'intérieur de ceux-ci.

2. Le rapport décrit certaines des initiatives qui ont été entreprises dans le cadre du plan d'action interorganisations pour l'élimination de la pauvreté déployé à l'échelle du système des Nations Unies. Parmi les recommandations qui y figurent, il convient de citer la nécessité d'investir durablement dans l'agriculture, en particulier dans les petites exploitations agricoles, pour les gouvernements d'élargir l'accès à une éducation inclusive et équitable, à une couverture sanitaire universelle, à la formation, à l'amélioration des compétences et à des services publics de grande qualité ainsi que de promouvoir une couverture sanitaire adéquate par la mise en place de systèmes de protection sociale appropriés pour tous au niveau national.

3. Le rapport conclut que le système des Nations Unies peut renforcer la mise en œuvre des activités relatives à la troisième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté, notamment en accordant la priorité à la formulation et à l'exécution conjointes de stratégies d'élimination de la pauvreté dans le contexte des activités d'aide au développement des Nations

Unies et en continuant à soutenir le renforcement des institutions nationales pour améliorer la cohérence des politiques et la coordination multisectorielle.

4. Abordant le rapport du Secrétaire général sur l'élimination de la pauvreté en milieu rural en vue de réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (A/74/257), elle note que pour la moitié de la population mondiale vivant dans les zones rurales – qui comprennent un grand nombre de populations autochtones et d'enfants – le taux de pauvreté est plus de trois fois supérieur à celui des zones urbaines. Dans le rapport, il est fait état des principaux obstacles à l'élimination de la pauvreté rurale, notamment le manque de données ventilées, l'insuffisance des investissements, l'inadéquation de la formation du capital humain, le peu de possibilités de création de revenus non agricoles, le manque de capacités de production, la persistance des inégalités entre les sexes, l'absence de protection sociale, l'insuffisance des infrastructures et des services de base, la faiblesse des capacités d'adaptation et de résilience aux changements climatiques ou leur absence et le manque d'institutions rurales efficaces et de ressources suffisantes.

5. Le rapport conclut que la pauvreté rurale est profondément enracinée dans des préjugés structurels et des défis politiques complexes qui exigent un engagement politique, des interventions spécifiques et intégrées et des cadres politiques multisectoriels et coordonnés. Il contient les recommandations suivantes : promouvoir des politiques de développement social, économique, agricole et rural spécifiques et coordonnées ainsi que des investissements qui renforcent les capacités productives et l'économie non agricole ; accroître les investissements dans l'agriculture ; concevoir des stratégies et des programmes de développement en faveur des pauvres qui soient complémentaires et qui tiennent compte des contraintes structurelles ; s'employer à réduire la fracture numérique en investissant dans les infrastructures propres à élargir l'accès à des outils et services technologiques abordables ; étendre la couverture sociale ; mettre fin aux inégalités auxquelles font face les femmes en milieu rural et remédier aux pièges géographiques de la pauvreté.

6. **M^{me} Regner** [Sous-Secrétaire générale et Directrice exécutive adjointe de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes)], présentant le rapport du Secrétaire général relatif à l'étude mondiale sur le rôle des femmes dans le développement (A/74/111), dit que l'enquête a porté essentiellement sur les principaux thèmes de développement émergents qui ont une incidence sur les rôles des femmes et des hommes dans

l'économie. Elle a permis d'examiner comment la pauvreté façonne et limite la vie des femmes. Par exemple, il a été constaté que l'écart de revenu pour les femmes est le plus important entre 25 et 34 ans, ce qui coïncide avec la période où elles doivent faire face à des dépenses plus élevées liées à l'éducation des enfants et aggravées par le manque de temps pour s'engager dans un travail rémunéré. Une approche intégrée des politiques publiques est nécessaire pour s'attaquer au double problème de la faiblesse des revenus et du manque de temps auquel les femmes sont confrontées. Les systèmes de protection sociale universelle, y compris les congés de maternité payés et les transferts d'enfants et de familles, pourraient être utiles. Les femmes avec de faibles revenus ont également besoin d'interventions sur le marché du travail afin de les aider à se constituer des moyens de subsistance durables et à accumuler des ressources pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille à long terme.

7. Le rapport recommande une approche intégrée des politiques publiques basée sur quatre éléments : la priorité donnée à l'égalité des genres, aux soins non rémunérés et au travail domestique dans la conception des stratégies d'élimination de la pauvreté et de développement durable ; l'amélioration de la sécurité des revenus des femmes tout au long de leur vie, en particulier dans la phase entourant l'accouchement et l'éducation des enfants ; la réduction de leur pauvreté en temps, du fardeau des soins non rémunérés et du travail domestique ainsi que le renforcement du financement, de la participation, du suivi et de la responsabilité pour ces objectifs.

8. Commentant le rapport du Secrétaire général sur la participation des femmes au développement (A/74/279), elle note que malgré leur participation de plus en plus visible à l'économie, des écarts notables entre les sexes subsistent sur les marchés du travail, tant dans les pays en développement que dans les pays développés. Si les innovations numériques, la technologie cellulaire et l'accès à Internet modifient le paysage économique, ils créent également de nouveaux écarts entre les sexes. Entre autres choses, ces innovations tendent à développer le secteur du travail informel, dans lequel les femmes sont représentées de manière disproportionnée. Bien que les niveaux d'éducation inférieurs soient associés à l'emploi informel, l'éducation seule ne permettra pas de surmonter les obstacles structurels tels que la discrimination institutionnalisée et la ségrégation professionnelle qui continuent à perpétuer les inégalités fondées sur le genre. Les lois discriminatoires et les normes de genre entravent toujours la participation pleine et égale des femmes dans les économies du

monde entier. Les efforts nationaux pour surmonter ces obstacles sont évalués dans le rapport.

9. **M^{me} Barthelemy** (Directrice du Bureau de l'appui aux mécanismes intergouvernementaux et de la coordination au service du développement durable du Département des affaires économiques et sociales), présentant le rapport du Secrétaire général sur la mise en valeur des ressources humaines (A/74/284), fait remarquer que ce rapport est axé sur la relation entre l'éducation et le travail. La révolution numérique en cours entraînant des changements rapides sur le marché du travail, le défi consiste à exploiter les avancées technologiques pour favoriser la croissance économique et l'emploi tout en garantissant des conditions de travail décentes, une protection sociale et l'égalité des chances pour tous. Le rapport met en évidence les changements nécessaires dans les systèmes d'éducation pour aider les étudiants à acquérir les compétences requises par les nouveaux modèles d'activité et ceux au niveau du gouvernement, du secteur privé et à d'autres niveaux pour soutenir l'apprentissage tout au long de la vie ainsi que les politiques globales pour combler la fracture numérique et former des travailleurs prêts pour l'avenir.

10. En ce qui concerne l'éducation, il est notamment recommandé dans le rapport d'investir dans des compétences de base solides, d'aider les futurs travailleurs à s'adapter à l'évolution du marché du travail et les candidats à l'emploi à identifier les compétences dont ils ont besoin. En vue de réduire la fracture numérique, les recommandations portent sur la création d'écosystèmes pour l'innovation et l'accès à une infrastructure numérique appropriée, avec un soutien ciblé sur les groupes défavorisés. S'agissant des régimes de protection sociale, les principales recommandations concernent l'établissement d'un système de droits permettant aux travailleurs de participer à des formations, la promotion de politiques du marché du travail qui facilitent l'adaptation pendant les périodes de transition et l'extension des droits et prestations sociales accessibles et transférables pour couvrir les conditions d'emploi atypiques que les technologies d'avant-garde tendent à favoriser.

11. **M. Abushawesh** (Observateur de l'État de Palestine), prenant la parole au nom du Groupe des 77 et de la Chine, fait remarquer qu'en dépit de certains progrès, le monde dans son ensemble n'est pas en voie d'éradiquer l'extrême pauvreté d'ici à l'année cible 2030. Les laissés-pour-compte sont de plus en plus difficiles à atteindre, en particulier les habitants des zones rurales et les membres des groupes sociaux défavorisés et marginalisés. Le Groupe exhorte la communauté internationale et le système des Nations Unies pour le développement à continuer d'accorder la

plus haute priorité à l'éradication de la pauvreté et à prendre d'urgence des mesures pour s'attaquer à ses causes profondes et aux défis qu'elle pose. Il demande également aux pays développés de respecter leurs engagements en matière d'aide publique au développement (APD) et de fournir des ressources financières et une assistance technique prévisibles pour aider les pays en développement dans les efforts qu'ils déploient au niveau national. Il est important d'utiliser des indicateurs multidimensionnels et de mettre au point des outils permettant de mesurer de façon plus transparente les progrès en matière de développement durable et qui complètent le produit intérieur brut (PIB) afin de mieux rendre compte de la réalité des populations de tous les pays en développement.

12. Le Groupe a reconnu la nécessité de donner la priorité à l'autonomisation et à l'inclusion économique des femmes. L'inégalité de genre continue d'accroître l'incidence de la pauvreté sur la vie des femmes et des filles. La pauvreté est un obstacle à l'égalité des genres qui ne peut être levé qu'en donnant aux femmes et aux filles les mêmes chances que leurs homologues masculins.

13. La santé et l'éducation sont au cœur du développement des ressources humaines, en particulier pour les groupes les plus vulnérables. Il est important d'exploiter les évolutions technologiques en cours dans le développement des ressources humaines et de faire face aux risques associés, y compris la perte d'emplois résultant des technologies qui déplacent la main-d'œuvre. La réduction de la fracture technologique est une condition préalable au comblement du fossé économique, tant entre pays qu'à l'intérieur de ceux-ci.

14. **M^{me} Chibwana** (Malawi), s'exprimant au nom du Groupe des pays les moins avancés, déclare que bien que l'extrême pauvreté continue de reculer, le rythme s'est ralenti. L'extrême pauvreté se concentre dans les pays les moins développés et touche de manière disproportionnée les populations rurales. Selon les projections, quelque 6 % de la population mondiale vivront encore dans l'extrême pauvreté en 2030. La pauvreté est une conséquence de l'interaction de facteurs sociaux, politiques et économiques. L'emploi seul ne garantit pas nécessairement une vie décente. Quelque 8 % des travailleurs salariés – dont près d'un tiers des travailleurs des pays les moins avancés – vivaient dans l'extrême pauvreté en 2018. Même les personnes qui, techniquement, vivent au-dessus du seuil d'extrême pauvreté ne bénéficient pas nécessairement d'un accès aux services essentiels, aux débouchés économiques ou à la protection sociale.

15. La croissance économique ne peut à elle seule éradiquer la pauvreté. La communauté internationale doit déployer des interventions ciblées là où la pauvreté et la vulnérabilité sont concentrées, comme dans les pays les moins avancés. Les investissements doivent être augmentés pour garantir l'accès à l'éducation, aux soins de santé, à l'énergie, à l'eau potable et aux services d'assainissement. Il est important de garantir le plein emploi et un travail décent avec un salaire minimum suffisant et de mettre en place des systèmes de protection sociale pour les personnes vulnérables. Des efforts devraient notamment être faits pour renforcer la résilience et la capacité d'adaptation des petits exploitants agricoles et des exploitations familiales. Pour éradiquer le fléau de la pauvreté, il faudrait réorienter l'attention vers les pays où les défis sont complexes et omniprésents, à savoir les pays les moins avancés.

16. **M^{me} Lindo** (Belize), intervenant au nom de l'Alliance des petits États insulaires, rappelle que parmi les nombreux facteurs interdépendants qui contribuent à la pauvreté, le changement climatique est particulièrement préoccupant pour les petits États insulaires en développement. Il est exacerbé à la fois par l'action et l'inaction de l'homme. Les objectifs actuels en matière d'environnement sont malheureusement inadéquats pour relever les défis. Les petits États insulaires en développement ont perdu des îles entières et souffrent de la sécheresse, de la perte de coraux et de la disparition des pêcheries. Pour ces pays, l'action climatique ne peut être envisagée séparément du développement. Les impacts ont été aggravés par le transfert de ressources allouées aux dépenses sociales vers celles liées au changement climatique.

17. Les petits États insulaires en développement ne peuvent pas faire cavalier seul. Si l'Alliance est reconnaissante des partenariats internationaux existants, ceux-ci doivent être élargis. En particulier, dans la mise en œuvre de ses réformes, le Secrétaire général doit tenir compte des priorités des petits États insulaires en développement, telles qu'elles sont énoncées dans les Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement.

18. **M. Ke** (Cambodge), prenant la parole au nom de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), explique que celle-ci s'est engagée à éradiquer la pauvreté par le biais d'approches intégrées et intersectorielles du fossé du développement, du développement rural, de l'autonomisation des communautés, de l'engagement des parties prenantes et des partenariats de développement du secteur privé. La mise en œuvre réussie du Plan directeur sur la connectivité des pays de l'ASEAN à l'horizon 2025 et

de l'initiative pour l'intégration de l'ASEAN a permis de réduire considérablement la pauvreté dans la région, tout en facilitant le commerce et les investissements et en réduisant les écarts de développement entre les États membres.

19. En vue d'autonomiser les communautés locales, les États membres de l'ASEAN ont entrepris des initiatives qui comprennent la promotion de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels, l'extension de la couverture de protection sociale, le soutien des programmes d'autonomisation des femmes et l'amélioration des techniques agricoles et des compétences en matière d'entrepreneuriat. Lors de la dixième réunion des ministres de l'éducation de l'ASEAN, qui s'est tenue en octobre 2018, les ministres ont réitéré leur engagement en faveur de l'éducation inclusive en mettant l'accent sur les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie. Les Grandes orientations de la Communauté de l'ASEAN à l'horizon 2025, qui sont conformes au Programme 2030, visent à promouvoir l'intégration régionale par une cohésion des efforts de renforcement des communautés, en vue de créer un marché unique de l'ASEAN qui favoriserait l'emploi durable, l'amélioration des niveaux de vie et le renforcement des protections sociales pour tous. L'ASEAN est la cinquième plus grande économie du monde, et la pauvreté dans la région a diminué de façon spectaculaire au cours des trois dernières décennies.

20. *M^{me} Fisher-Tsin (Israël), Vice-Présidente, prend la présidence.*

21. **M. Rupende** (Zimbabwe), s'exprimant au nom du Groupe des États africains, dit que la pauvreté doit être considérée dans le contexte de l'inégalité tant entre pays qu'à l'intérieur de ceux-ci, des changements climatiques, de la croissance durable et de l'inclusion sociale. Les gouvernements des pays en développement doivent formuler des stratégies d'éradication de la pauvreté en fonction de leurs priorités et situation nationales, toutefois la Commission peut apporter son aide par le biais d'une approche holistique qui s'attaque aux facteurs de pauvreté interconnectés. Pour les pays africains, cela comprend une assistance technique et financière pour mobiliser les ressources nationales et étrangères.

22. Malgré des progrès remarquables, le monde dans son ensemble n'est pas en voie d'éradiquer l'extrême pauvreté d'ici 2030. Le nombre de personnes en Afrique subsaharienne vivant avec moins de 1,25 dollars par jour a en fait augmenté. Si les inégalités entre pays ont diminué, celles à l'intérieur des pays se sont accrues, notamment entre les zones urbaines et rurales. Le

Groupe souligne la nécessité de créer des emplois, d'assurer une croissance soutenue et inclusive, de garantir un accès universel et abordable aux services de base, de mettre en place des systèmes de protection sociale bien conçus, de donner aux individus les moyens de saisir les opportunités économiques et de prendre des mesures pour assurer la protection de l'environnement. Un développement industriel inclusif et durable dans le cadre d'une stratégie globale de transformation économique structurelle a un rôle majeur à jouer dans l'éradication de la pauvreté et dans la réalisation de plusieurs des autres objectifs de développement durable. Le Groupe appelle à renforcer les partenariats avec les gouvernements africains pour élargir l'accès à une éducation inclusive et équitable, à une couverture médicale universelle, à la formation, à l'amélioration des compétences et aux services publics.

23. Les changements climatiques représentent une menace sérieuse pour les efforts d'éradication de la pauvreté, comme l'a montré le cyclone tropical Idai qui a frappé le Malawi, le Mozambique et le Zimbabwe en mars 2019. Les personnes vivant dans la pauvreté sont généralement les plus exposées aux effets néfastes des changements climatiques. Le Groupe se félicite de la tenue du Sommet Action Climat convoqué par le Secrétaire général en septembre 2019 et exhorte tous les participants à œuvrer pour de nouveaux progrès lors de la vingt-cinquième session de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques qui se tiendra au Chili en décembre 2019.

24. **M^{me} Mills** (Jamaïque), parlant au nom de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), déplore que le rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre de la troisième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2018-2027) ([A/74/210](#)) ne fournisse pas les informations spécifiques sur la pauvreté dans les petits États insulaires en développement demandées par la CARICOM lors de la session de l'année précédente. La Communauté réitère sa demande afin que tous les futurs rapports mettent l'accent sur les petits États insulaires en développement. Ceux-ci devraient également tenir compte de la conclusion du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat et d'autres organisations selon laquelle l'incapacité à limiter le réchauffement climatique à 1,5° C en l'espace d'une décennie compromettra irrévocablement les efforts visant à atténuer les effets néfastes des changements climatiques. Les progrès en matière d'éradication de la pauvreté dépendent des progrès en matière de changements climatiques.

25. Dans la région des Caraïbes, le chômage élevé a persisté tout au long de la décennie précédente, en particulier chez les jeunes. Bien que les niveaux d'indigence aient diminué depuis le début des années 2000, on estime que plus de 40 % de la population vit encore dans la pauvreté. La pauvreté régionale et la hausse du chômage ont alimenté les taux de criminalité dans toute la région, ce qui a entraîné une hausse des coûts du maintien de l'ordre et constitue une menace pour l'industrie du tourisme. Parmi les autres défis auxquels la région est confrontée, on peut citer le déclin de la population en raison de la baisse des taux de fertilité, de l'émigration et du vieillissement de la population.

26. La CARICOM élabore une stratégie d'intégration de la jeunesse qui inclut le développement de l'esprit d'entreprise chez les jeunes comme nouvelle approche pour lutter contre le chômage des jeunes et les comportements nuisibles qui en découlent, tels que la toxicomanie, la criminalité et la violence. Des consultations sont également en cours sur l'élaboration d'une stratégie régionale pour la promotion de l'égalité des sexes et une stratégie de mise en valeur des ressources humaines pour 2030 a été adoptée.

27. **M. Chumakov** (Fédération de Russie) dit que sa délégation se félicite que le pourcentage de la population mondiale vivant dans l'extrême pauvreté ait été divisé par quatre depuis 1990 mais s'inquiète du ralentissement des progrès accomplis dans le monde pour lutter contre la pauvreté, ce qui est une priorité absolue pour parvenir à un développement durable. Ce ralentissement a compromis la réalisation d'autres objectifs internationaux, notamment l'éradication de la faim, l'accès universel aux soins de santé et à l'éducation et l'expansion de l'économie. Il est à espérer que la mise en œuvre de la troisième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2018-2027) permette de surmonter cette tendance négative en réduisant les inégalités, en créant de l'emploi, en renforçant la protection sociale et en développant des systèmes de prise de décision fondés sur des données d'observation.

28. La délégation de la Fédération de Russie convient qu'il est important de mettre l'accent sur la lutte contre la pauvreté dans les zones rurales, où vit près de 80 % de la population mondiale qui souffre de pauvreté extrême. La lutte contre la pauvreté rurale nécessite des efforts coordonnés pour mettre en place des systèmes agroalimentaires durables et apporter un soutien aux petits exploitants agricoles. Il est notamment important de s'efforcer de réduire l'écart entre les villes et les campagnes en termes de revenus et de disponibilité des infrastructures sociales.

29. Si l'extrême pauvreté a été éliminée dans son pays, le défi consistant à vaincre la pauvreté demeure. Dans le cadre des projets de développement national à grande échelle exécutés dans la Fédération de Russie, il a été fixé pour objectif de réduire de moitié le taux de pauvreté d'ici 2024 par rapport à 2017. À cette fin, des mesures ciblées ont été prises, l'accent étant mis sur l'aide aux familles nombreuses, aux membres des ménages pauvres qui travaillent et aux habitants des zones rurales.

30. Une attention particulière a été accordée au développement de la sphère sociale dans les zones rurales. Depuis 2013, plus de 100 000 emplois y ont été créés et les conditions de vie de 63 000 familles se sont améliorées. Un programme d'État pour le développement global des zones rurales d'ici 2020 a également été approuvé en Russie en mai 2019. Il a pour objectifs d'augmenter les revenus et l'emploi dans les zones rurales, de maintenir les niveaux de population rurale, de créer des conditions de vie favorables dans les zones rurales et d'élargir l'accès à Internet.

31. Le développement de l'éducation et de la formation professionnelle, en particulier dans le domaine des nouvelles technologies et de la numérisation a, en grande partie, contribué à lutter contre la pauvreté. L'innovation est devenue un facteur décisif dans le renforcement des capacités industrielles. Son pays continue donc à accroître les investissements dans les ressources humaines et à explorer toutes les possibilités qui permettront d'engager l'économie sur une voie innovante.

32. L'éradication de la pauvreté favorise l'égalité des droits et des chances entre les hommes et les femmes. Une série de mesures sont appliquées en Russie pour soutenir les femmes, notamment la protection contre le chômage, la fixation d'un salaire minimum, le versement d'allocations de naissance et de garde d'enfants, la mise en place d'un système d'éducation préscolaire et la création de conditions permettant de concilier au mieux vie familiale et vie professionnelle.

33. Le système des Nations Unies doit accorder une plus grande priorité à la lutte contre la pauvreté dans ses activités et la Fédération de Russie continue d'accroître sa contribution aux efforts mondiaux dans ce domaine. Par le biais de canaux bilatéraux et multilatéraux, le Gouvernement russe finance un certain nombre de projets au profit des pays partenaires, notamment dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la nutrition saine, de la santé et de l'éducation, de l'énergie et des infrastructures d'investissement. Il a alloué plus d'un milliard de dollars à de tels projets en 2018.

34. **M. Djani** (Indonésie) déclare que bien que les taux de pauvreté aient diminué de manière constante au cours des dernières décennies, un certain nombre de tendances restent préoccupantes. La croissance économique devrait ralentir, et certaines estimations prévoient que l'extrême pauvreté devrait se stabiliser à 6 % d'ici 2030. Pour surmonter les obstacles, il faudrait investir dans des infrastructures qui ciblent les personnes les plus défavorisées. Afin d'éradiquer la pauvreté, la croissance doit être inclusive, durable et répartie de manière égale entre les groupes de revenus et les zones géographiques.

35. Le Gouvernement indonésien s'est attaché à élargir les services de base et la connectivité aux régions les plus éloignées du pays. Plus de 98 % de la population du pays a bénéficié de l'électrification, quelque 223 millions d'Indonésiens ont accès au système national d'assurance maladie et plus de 18 millions d'étudiants pauvres reçoivent une aide à l'éducation. Il vient en outre d'achever le projet « Palapa Ring », qui assurera l'accès à Internet à haut débit dans toutes les régions du pays. En 2018, pour la toute première fois, le taux de pauvreté en Indonésie a chuté, atteignant un taux à un chiffre.

36. **M^{me} Paba Sale** (Cameroun) indique que les mesures de protection sociale de son pays ont permis de réduire sensiblement l'insécurité alimentaire et la malnutrition. Les politiques gouvernementales, dont plusieurs ont été mises en œuvre dans le cadre de partenariats avec les Nations Unies, ont contribué au développement d'un capital humain sain et productif grâce à une croissance inclusive et durable. L'introduction de technologies agricoles modernes a permis d'accroître la productivité et les revenus des agriculteurs, l'accent étant mis sur une agriculture verte soucieuse de la biodiversité et de l'environnement. Le Gouvernement camerounais a également alloué des ressources considérables aux soins de santé et à l'éducation.

37. Malheureusement, du fait de la double menace du groupe terroriste Boko Haram, d'une part, et des groupes séparatistes, d'autre part, les ressources destinées à l'aide sociale ont dû être réaffectées à la sécurité. La paix est une condition préalable à l'éradication de la pauvreté. Sa délégation appelle les pays qui accueillent des groupes terroristes à identifier et à éliminer les sources de financement de ces groupes.

38. **M^{me} Rodríguez Abascal** (Cuba) estime qu'il ne sera pas possible d'éradiquer la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions tant que des pays comme les États-Unis d'Amérique continueront de consacrer des millions de dollars à leur armée plutôt qu'au développement international, que les pratiques commerciales protectionnistes et unilatérales ne

cesseront de se multiplier, que le multilatéralisme sera mis à mal, que des mesures économiques coercitives unilatérales seront de plus en plus appliquées, que l'APD diminuera en termes réels et que la dette extérieure continuera d'augmenter. Il est tragique que les pays en développement, qui ont le moins contribué aux causes de la crise environnementale actuelle, en supportent le plus gros des effets.

39. En dépit de sa vulnérabilité, en tant que petit État insulaire en développement, aux ouragans, aux sécheresses et aux autres effets des changements climatiques ainsi que de l'imposition par les États-Unis du blocus économique, commercial et financier illégal et immoral auquel il résiste depuis près de 60 ans, son pays continue de réaliser des progrès sociaux notables. Cuba affiche actuellement le deuxième score le plus faible de tous les pays en ce qui concerne l'indice de pauvreté multidimensionnelle et elle est le premier pays d'Amérique latine et des Caraïbes à avoir éliminé la malnutrition infantile sévère. Son taux de mortalité infantile, 4 pour 1 000 naissances vivantes, est parmi les plus bas du monde, l'espérance de vie s'établit à 79,9 ans, l'analphabétisme a été éliminé et la population a accès à l'éducation et aux soins de santé universels et gratuits.

40. Fidèle à l'importance qu'elle accorde à la solidarité internationale, Cuba partage ses modestes ressources avec les pays dans le besoin : plus de 60 000 professionnels de santé cubains travaillent actuellement dans 65 pays et le programme d'alphabétisation cubain « Yes, I can » (Moi je peux) a permis à des millions de personnes dans le monde d'apprendre à lire et à écrire. Enfin, Cuba reste déterminée à continuer de partager sa ressource première, le capital humain créé par la révolution cubaine, ainsi que ses meilleures données d'expérience.

41. **M^{me} Aloufi** (Arabie saoudite) rappelle que son pays est l'un des principaux donateurs internationaux pour le développement. Il a contribué à hauteur d'un milliard de dollars au fonds de développement de la Banque islamique de développement et finance de nombreuses autres organisations, dont l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, le Programme des Nations Unies pour le développement, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, le Programme arabe du Golfe pour les organismes de développement des Nations Unies, le Fonds arabe pour l'assistance technique aux pays africains et arabes, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et le Programme alimentaire mondial. Le montant total des dons effectués par le Royaume en faveur du développement international s'est élevé à plus

de 100 milliards de dollars. L'Arabie saoudite est également le deuxième plus grand fournisseur mondial de transferts de fonds de travailleurs migrants, qui constituent une source importante de devises étrangères pour les pays en développement.

42. L'Arabie saoudite est déterminée à réaliser les objectifs de développement durable au niveau national. Elle estime que la marginalisation des femmes est une source majeure de souffrance humaine et elle a par conséquent modifié un certain nombre de lois qui empêchaient les femmes de réaliser pleinement leur potentiel, notamment les lois sur l'éducation, le mariage, le divorce, les droits civils, le logement et les voyages. Elle estime également qu'il ne peut y avoir de développement sans paix internationale, coopération et respect du droit international et exhorte tous les pays à résoudre leurs différends par la voie diplomatique.

43. **M^{me} Tan** (Singapour) est d'avis qu'avec environ 8 % de la population mondiale vivant dans l'extrême pauvreté, beaucoup plus doit être fait pour atteindre l'objectif d'éradication de l'extrême pauvreté d'ici 2030. Son pays croit fermement en l'éducation en tant que vecteur de la promotion sociale. Plus de 90 % des enfants singapouriens âgés de 5 à 6 ans sont inscrits dans un établissement préscolaire. Une aide est fournie aux familles à faibles revenus pour tous les niveaux de scolarité afin de doter la prochaine génération des outils nécessaires pour échapper aux difficultés économiques et sociales. Le Gouvernement singapourien accorde également des subventions et des prêts à des conditions préférentielles pour que les logements restent abordables, en particulier pour les familles avec de jeunes enfants. Singapour fournit une aide à court et à long terme aux communautés à faibles revenus et vulnérables et a créé de solides filets de sécurité pour les personnes dans le besoin. En 2017, les dépenses sociales représentaient la moitié des dépenses totales de l'État. Toutes les parties prenantes doivent s'engager à construire des sociétés inclusives qui prennent soin des plus vulnérables et donnent à chacun la possibilité de réaliser pleinement son potentiel.

44. **M. Naeemi** (Afghanistan) souligne que les taux de pauvreté et de faim restent élevés, en particulier dans les pays les moins avancés. La plupart des 1,3 milliards de personnes vivant dans la pauvreté dans le monde se trouvent dans les zones rurales et la moitié sont des enfants. L'éradication de la pauvreté accuse le pas en raison du ralentissement économique mondial, des conflits et des changements climatiques. Après quatre décennies de guerre, un peu plus de 50 % des Afghans sont pauvres de manière multidimensionnelle selon l'indice de pauvreté multidimensionnelle. Le processus de paix jouera un rôle crucial dans la réduction de la

pauvreté et la réalisation des autres objectifs de développement durable. Le Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan définit les priorités stratégiques du gouvernement en matière d'autonomie, notamment la réduction de la pauvreté par la création d'emplois et la résolution des problèmes connexes largement répandus tels que la malnutrition des enfants, l'accès à l'éducation et aux soins de santé, l'insécurité alimentaire, les mauvaises conditions sanitaires et l'appauvrissement lié au conflit.

45. **M^{me} Udida** (Nigéria) fait savoir que sa délégation est préoccupée par le fait que la pauvreté reste répandue dans de nombreux pays en développement et pays les moins avancés, en particulier en Afrique. Le Gouvernement nigérian a élaboré une carte de la pauvreté au Nigeria qui identifie les plus pauvres et les plus vulnérables. Il a augmenté la fréquentation scolaire grâce à la mise en place de programmes offrant des transferts d'argent conditionnels et des repas scolaires et a entrepris des réformes éducatives axées sur les compétences techniques et professionnelles des jeunes et l'investissement dans l'éducation des filles. Le programme gouvernemental en faveur de l'entrepreneuriat et de l'autonomisation a facilité l'accès aux services financiers pour les femmes d'affaires et les coopératives féminines. Des politiques ont été mises en place pour améliorer l'accès des habitants des zones rurales aux fonds des institutions et banques de microfinance.

46. L'oratrice souhaite attirer l'attention sur plusieurs obstacles à l'éradication de la pauvreté. Certaines entreprises privées et certains pays ont créé des incitations pour le transfert à l'étranger d'actifs volés pour lesquels ils ont servi de refuges. Les changements climatiques, qui touchent de manière disproportionnée les communautés rurales des pays en développement, ont entraîné des pertes économiques importantes pour les ménages ruraux et une réduction de la contribution de l'agriculture à la croissance économique. Les États Membres doivent agir non seulement pour mettre un terme aux flux financiers illicites, mais aussi pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, car ces deux éléments augmentent la pauvreté dans les pays en développement.

47. **M^{me} Orteiz** (Honduras) déclare que son Gouvernement a pour objectif de construire un Honduras exempt d'extrême pauvreté, doté de systèmes d'éducation et de soins de santé de qualité et d'une protection sociale solide. Pour atteindre ces objectifs sans exclure personne, la pauvreté doit être évaluée de manière multidimensionnelle. Le système actuel, dans lequel le revenu par habitant est le seul critère de mesure de la pauvreté, réduit à un seul chiffre des réalités

complexes, occultant les inégalités croissantes et empêchant l'aide au développement d'être allouée de manière logique.

48. Au cours des cinq dernières années, le Gouvernement a mis en œuvre un plan en quatre volets pour améliorer la vie de tous les citoyens honduriens. Le programme gouvernemental intitulé « Le plan de tous pour une vie meilleure » est structuré autour de la reconstruction de la paix, de la création d'investissements et d'emplois, de l'aide aux familles en situation d'extrême pauvreté, de la lutte contre la corruption et de la promotion de la transparence. Il comprend un certain nombre de programmes sociaux axés sur le logement décent, les toilettes, les cuisinières écologiques, la sécurité alimentaire, l'entrepreneuriat à petite échelle et d'autres domaines. Quatre millions de Honduriens ont déjà bénéficié d'au moins un service fourni dans le cadre de ces programmes.

49. Le Honduras est optimiste quant à l'avenir, mais conscient qu'il reste beaucoup à faire pour améliorer la croissance économique, créer des emplois, accroître l'accès aux financements, réaliser l'égalité des genres et faire en sorte que les petits producteurs profitent réellement des avantages du commerce équitable. Ces aspirations exigent des politiques inclusives pour la création d'emplois, le commerce équitable et l'éradication de la faim.

50. **M^{me} Oropeza Acosta** (État plurinational de Bolivie) dit que si la pauvreté et la précarité des revenus persistent en Bolivie, la population pauvre n'est plus majoritaire en termes de pourcentage et diminue d'année en année. Ces dernières années, la Bolivie s'est fixée pour objectif d'éliminer la pauvreté et de réduire les inégalités et, en un peu plus d'une décennie, elle a réussi à tripler son PIB par habitant ; elle arrive également en tête de la croissance économique dans la région, avec une croissance annuelle moyenne de 4 %. En 2005, les 10 % les plus riches dans le pays avaient gagné 128 fois plus que les 10 % les plus pauvres ; des mesures de réduction des inégalités ayant été prises, ce facteur est désormais de 47. La Bolivie a réussi à réduire l'extrême pauvreté de 23 points de pourcentage au cours de la dernière décennie, passant de 38,5 % à 15,2 % et a l'intention d'éliminer complètement l'extrême pauvreté d'ici 2025. Ces avancées se sont accompagnées d'une augmentation soutenue du salaire minimum national et du salaire de base, qui sont considérablement plus élevés que le taux d'inflation, ainsi que d'une réduction du chômage.

51. Tous ces progrès ont été rendus possibles grâce à la nationalisation des ressources naturelles des entreprises stratégiques, à un modèle économique pluraliste et à la

redistribution des richesses. Par ses choix politiques, la Bolivie s'est imposée comme un modèle de réduction de la pauvreté. Sa délégation appuie la déclaration de la troisième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2018-2027).

52. Enfin, reconnaissant que, globalement, le visage de la pauvreté est rural et féminin, la Bolivie soutient les travaux en cours sur les résolutions relatives au rôle des femmes dans le développement et l'éradication de la pauvreté rurale, et exhorte tous les pays à promouvoir l'autonomisation économique des femmes.

53. **M^{me} Guo Jingnan** (Chine) constate que malgré les progrès réalisés ces dernières années en matière de réduction de la pauvreté, la pauvreté, la faim, les maladies et les conflits sociaux qui en résultent continuent de sévir dans de nombreux pays. L'unilatéralisme, le protectionnisme et la menace d'une possible récession ne font qu'accroître les défis auxquels sont confrontés les pays en développement. La communauté internationale et les Nations Unies doivent soutenir fermement le multilatéralisme et encourager les pays développés à respecter leurs engagements en matière d'APD tout en renforçant les partenariats de développement.

54. Au cours des 70 dernières années, la Chine a sorti plus de 850 millions de personnes de la pauvreté et contribué à plus de 70 % de la réduction de la pauvreté dans le monde. Elle prévoit d'éliminer la pauvreté rurale d'ici 2020, atteignant ainsi son objectif avec dix ans d'avance. Le succès de la réduction de la pauvreté en Chine est dû aux politiques axées sur l'être humain adoptées par le Gouvernement pour aider les groupes vulnérables tels que les femmes, les enfants, les personnes handicapées et les minorités ethniques. Les mesures ciblées qui ont été mises en œuvre ont permis de libérer le véritable potentiel de la population, mais aussi d'intégrer les préoccupations environnementales et d'adopter une approche globale de la société. En tant que plus grand pays en développement au monde, la Chine encourage également la coopération Sud-Sud et a fourni plus de 400 milliards de RMB d'aide sans conditions politiques à près de 170 pays et organisations internationales dans le monde.

55. **M. Parajuli** (Népal) déclare que même si l'extrême pauvreté a diminué au cours des dernières décennies, le taux de réduction de la pauvreté s'est ralenti et les laissés-pour-compte sont de plus en plus difficiles à atteindre. La bataille pour éradiquer la pauvreté sera gagnée ou perdue dans les zones rurales. Selon l'indice de pauvreté multidimensionnelle de 2018, 83 % des 1,3 milliards de personnes pauvres dans le monde vivent en Afrique subsaharienne ou en Asie du

Sud. La lutte contre la pauvreté dans les pays les moins avancés nécessite une approche ciblée, concertée, intégrée et holistique qui renforce les capacités de production, favorise un développement industriel durable et sans exclusive, encourage la transformation structurelle, soutient les exploitations agricoles et l'économie non agricole, met en place une protection sociale minimale et encourage l'innovation. Les technologies qui déplacent la main-d'œuvre sont l'un des facteurs qui font que le fossé du développement se creuse. Il invite à un dialogue multilatéral pour établir des cadres normatifs sur la coopération numérique et gérer l'incidence des nouvelles technologies sur les ressources humaines.

56. Malgré son statut de pays à faible revenu et ses ressources limitées, le Népal a fait des progrès remarquables en matière de réduction de la pauvreté et de la faim. Le quinzième plan quinquennal de développement de son Gouvernement vise à réduire encore plus la pauvreté, mais les efforts nationaux doivent être complétés par un soutien international qui reconnaisse les besoins spécifiques des pays les moins avancés et des pays les moins avancés sans littoral, et garantisse un soutien financier et technique renforcé, prévisible et durable.

57. **M. Bayyapu** (Inde) déclare que les indicateurs de la pauvreté dans le monde montrent que les inégalités entre nations et au sein de celles-ci sont flagrantes et croissantes. Parmi les facteurs qui y contribuent, on peut citer les problèmes économiques structurels, le manque de ressources naturelles, les catastrophes naturelles, les conflits chroniques, l'absence de protection sociale, le faible accès à l'éducation et à la santé, le fardeau insoutenable de la dette, les termes de l'échange et des investissements inéquitables et les choix politiques imposés de l'extérieur. Des interventions politiques ciblées sont nécessaires pour renforcer les capacités des membres marginalisés et vulnérables de la société.

58. Son pays a permis à 271 millions de personnes de sortir de la pauvreté entre 2006 et 2016. Il a mis en place le programme d'inclusion financière Dhan Jan Yojana, qui a permis d'ouvrir 370 millions de comptes bancaires pour des personnes pauvres qui étaient auparavant en dehors du système bancaire. Plus de 1,3 milliards de personnes ont reçu des cartes d'identité « Aadhar » basées sur la biométrie, qui peuvent être utilisées en conjonction avec des applications pour téléphones intelligents pour toute une série de services électroniques et de transferts directs de prestations. En 2018, le gouvernement a mis en place le régime de couverture sanitaire Ayushman Bharat, qui vise à terme à assurer une couverture sanitaire à 500 millions de personnes. La mission « Clean India », le plus grand

programme d'assainissement au monde, a déclaré en octobre 2019 qu'elle avait réussi à éradiquer la défécation à l'air libre. La mission de nutrition nationale, le plus grand programme de nutrition au monde, vise à éradiquer la malnutrition en Inde d'ici 2022. Ce n'est qu'en assurant le bien-être et la prospérité de ceux qui se trouvent au bas de la pyramide que l'on pourra parvenir à un véritable développement.

59. **M. Dorji** (Bhoutan) fait savoir qu'en tant qu'un des pays les moins avancés sans littoral, le Bhoutan a fondé sa stratégie de réduction de la pauvreté sur le concept de bonheur national brut, qui vise à équilibrer la croissance économique avec le développement social, la durabilité environnementale et la préservation de la culture. Son pays a réduit de façon spectaculaire la pauvreté de revenu et les indicateurs de pauvreté multidimensionnelle, au point qu'il est sur le point de sortir de la catégorie des pays les moins avancés en 2023. Néanmoins, le Bhoutan compte toujours sur la coopération et la solidarité internationales dans les efforts qu'il fait pour éradiquer la pauvreté d'ici 2030.

60. L'orateur explique que son gouvernement a fait des progrès pour réduire les écarts entre les sexes dans l'éducation, la santé et la main-d'œuvre. Il a accordé la priorité à l'investissement dans le capital humain, qui sera crucial pour garantir que sa sortie de la catégorie des pays les moins avancés soit durable et irréversible. Le Bhoutan a également l'intention de poursuivre ses réformes de l'éducation, en mettant l'accent sur l'enseignement technique et professionnel. Il accueille favorablement toute possibilité d'apprendre de partenaires ayant une expertise dans l'exploitation des progrès de la science et de la technique au service du développement.

61. **M^{me} Silvera Flores** (Uruguay) dit que la discrimination et la violence à l'égard des femmes se manifestent à la maison, dans les espaces publics, les établissements d'enseignement et les lieux de travail, ce qui limite considérablement la capacité des femmes à générer des revenus, à créer des entreprises, à surmonter la pauvreté et à s'épanouir tant sur le plan professionnel que personnel. Un tiers des femmes latino-américaines n'ont pas de revenus et sont économiquement dépendantes et près de la moitié n'ont aucun lien avec le marché du travail. En outre, malgré les récents efforts pour combler l'écart salarial, les femmes sont payées 16,1 % de moins que les hommes pour le même type de travail, un écart qui augmente proportionnellement au niveau d'éducation.

62. Le Gouvernement uruguayen prend des mesures pour remédier à ces inégalités. Il a intégré une prise en compte transversale des questions de genre dans son plan

national de transformation productive et de compétitivité. Dans le cadre de l'initiative Transformer l'Uruguay, le Gouvernement a mis en place divers instruments qui bénéficient exclusivement aux femmes, à savoir un fonds pour les initiatives de développement durable des femmes en milieu rural, un programme d'entrepreneuriat féminin qui propose des fonds non remboursables aux femmes entrepreneurs impliquées dans des chaînes de production d'intérêt ministériel et un programme visant à faciliter l'accès au financement pour les jeunes femmes dirigeantes de coopératives avec des propositions viables d'un point de vue technique et financier.

63. Cependant, les problèmes auxquels les femmes sont confrontées vont au-delà d'un défaut d'inclusion financière : malgré leur participation croissante aux parlements locaux, les femmes continuent d'être sous-représentées dans la plupart des organes de décision, ne représentant par exemple qu'un quart des ministres d'État. En outre, non seulement il a été impossible de mettre un terme aux féminicides dans la région de l'Amérique latine, mais la pratique ne semble pas diminuer, malgré les progrès importants réalisés par divers pays en matière de réglementation et de politique. Le taux de grossesse chez les adolescentes dans la région est l'un des plus élevés au monde. Parler des femmes et du développement n'a pas de sens si l'on n'aborde pas d'abord l'égalité des genres et la pleine jouissance par les femmes de leurs droits en matière de sexualité et de procréation.

64. **M. Gertze** (Namibie) dit que l'éradication de la pauvreté demeure une priorité pour son pays, même s'il a connu la pire sécheresse de son histoire pour la quatrième année consécutive, ce qui a entraîné une grave situation de stress hydrique et d'insécurité alimentaire des ménages. Malgré le plan d'intervention lancé par le Gouvernement pour faire face à la sécheresse en 2019, ces conditions défavorables ont été à l'origine d'une baisse des exportations agricoles et des revenus.

65. La Namibie se félicite de la participation croissante des pays en développement au commerce mondial, toutefois il est important de noter que la mondialisation a contribué à aggraver la pauvreté et les inégalités. Les mesures économiques unilatérales ne font qu'accroître le mécontentement envers la mondialisation. Alors que la Namibie diversifie sa base industrielle en vue d'intensifier ses exportations, une coopération commerciale multilatérale est nécessaire pour garantir que les efforts de réduction de la pauvreté dans le monde ne soient pas sapés par des tendances protectionnistes.

66. L'orateur signale que son pays est extrêmement préoccupé par les obstacles que doivent surmonter les

petites entreprises qui contribuent considérablement à la réduction de la pauvreté dans les pays en développement. Il invite instamment la communauté internationale à prendre des mesures pour lutter contre les comportements anticoncurrentiels. La Namibie est consciente du potentiel qu'offre la transformation numérique pour améliorer la gouvernance et les services sociaux. Le Gouvernement namibien a également mis en œuvre un programme pour renforcer les capacités des femmes à la tête de microentreprises et encourage les États Membres à prendre en considération le rôle qu'elles jouent dans l'édification de sociétés pacifiques et durables.

67. **M. Umarov** (Kazakhstan) déclare que sa délégation se félicite de la baisse généralisée de l'extrême pauvreté mais déplore que les progrès réalisés dans les pays les moins avancés, les pays en situation de conflit, les pays qui sortent d'un conflit et dans de nombreux pays à revenu intermédiaire soient entravés par les inégalités sociales, économiques et technologiques croissantes, les taux élevés de chômage, les catastrophes climatiques, la crise de la dette mondiale et la fracture numérique. Son pays a enregistré une hausse significative du revenu et une baisse importante de la pauvreté, même si les taux de pauvreté dans les zones rurales sont toujours presque trois fois plus élevés que dans les zones urbaines. La participation des femmes dans les petites et moyennes entreprises a notablement augmenté au cours des cinq dernières années.

68. En dépit d'avancées considérables, faute d'aide, le Kazakhstan n'est pas parvenu à atteindre ses ambitieux objectifs de réduction de la pauvreté. Il demande à la communauté internationale et à l'Organisation des Nations Unies de prendre des mesures pour faire en sorte que des ressources suffisantes, durables et prévisibles soient fournies à tous les pays qui sont à la traîne dans les efforts faits pour éradiquer la pauvreté.

69. **M^{me} Gomes Monteiro** (Cabo Verde) estime que les débats de la Commission devraient prendre en considération les multiples aspects de la pauvreté. Son pays est un petit État insulaire en développement avec des barrières structurelles à la réduction de la pauvreté, exacerbées par une vulnérabilité aux phénomènes météorologiques. Il a néanmoins atteint une croissance économique remarquable au cours des trois dernières décennies et mis en place des politiques d'inclusion sociale qui ont permis de réduire les inégalités. Le Plan stratégique de développement durable 2017-2021 adopté par son Gouvernement, qui prévoyait une transition vers le statut de revenu intermédiaire de la tranche supérieure, est pleinement conforme au Programme 2030 et concerne essentiellement l'inclusion, la durabilité environnementale et la protection sociale. Cabo Verde est également résolue à atteindre l'objectif

fixé en ce qui concerne sa contribution déterminée au niveau national pour l'atténuation des changements climatiques et la neutralité des émissions de gaz carbonique.

70. **M. Hermida Castillo** (Nicaragua) souligne que le recours unilatéral à des mesures économiques coercitives viole le droit international et les droits de l'homme des citoyens des pays qu'elles concernent. Il empêche les pays de parvenir à un développement durable et devrait être condamné. Le Nicaragua déploie des efforts soutenus pour éradiquer la pauvreté et grâce aux programmes et projets économiques et sociaux qu'il a mis en œuvre, il a réussi à faire passer le taux de pauvreté de 42,5 % en 2009 à 24,9 % en 2016, et celui de l'extrême pauvreté de 14,6 % en 2009 à 6,9 % en 2016. Les pays développés doivent respecter leurs engagements en matière d'APD et fournir des ressources financières supplémentaires qui soient prévisibles et suffisantes. Il est urgent d'éradiquer la pauvreté, mais pour cela il est indispensable de faire preuve de volonté politique et de solidarité.

71. **M. Lenanguy Brinz** (République centrafricaine) déclare que l'éradication de la pauvreté a été au cœur des politiques de développement économique et social mises en œuvre par les gouvernements successifs de son pays. La restauration de l'ordre constitutionnel en 2016 a permis d'adopter le plan national de relèvement et de consolidation de la paix, qui comprend une stratégie de réduction de la pauvreté, axée sur l'éducation, l'infrastructure socioéconomique de base et la création d'emplois dans les régions défavorisées et pauvres. La République centrafricaine a choisi de privilégier la cible 1.2 des objectifs de développement durable : « D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous âges qui souffrent d'une forme ou l'autre de pauvreté, telle que définie par chaque pays » et la cible 1.4 : « D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux services de base, à la propriété foncière, au contrôle des terres et à d'autres formes de propriété, à l'héritage, aux ressources naturelles et à des nouvelles technologies et des services financiers adaptés à leurs besoins, y compris la microfinance ». La loi de 2016 sur les organes chargés de l'administration locale aurait dû permettre de réduire la pauvreté parmi les populations vulnérables. Toutefois, l'association de facteurs tels que conflits, déforestation et catastrophes naturelles liées aux changements climatiques a entraîné une augmentation de 50 % du nombre de personnes souffrant d'insécurité alimentaire entre 2015 et 2018. Les enseignements tirés de l'expérience de deux

générations de plans stratégiques de réduction de la pauvreté et d'efforts nationaux devraient permettre d'améliorer l'action future en la matière.

72. **M. Folivi** (Togo) fait remarquer qu'il existe toujours un énorme fossé entre les ambitions en matière d'éradication de la pauvreté telles qu'énoncées dans le Programme 2030 et la réalité sur le terrain. Le ralentissement économique mondial, les conflits, les changements climatiques et les catastrophes naturelles ont tous exacerbé la pauvreté et la situation a empiré du fait des tensions du commerce international et de financements insuffisants pour lutter contre l'extrême pauvreté, notamment dans les zones rurales et parmi les groupes sociaux les plus vulnérables. Au niveau international, la coopération multilatérale est nécessaire pour mobiliser des ressources financières et techniques. Les États doivent élaborer des politiques qui encouragent la participation des femmes et l'autonomisation des jeunes. Son pays a lancé plusieurs programmes axés sur l'autonomisation des groupes les plus défavorisés et a déjà réussi à accroître de manière importante la participation économique des femmes et des jeunes.

73. **M^{me} Hlaing** (Myanmar) observe que les rapports du Secrétaire général montrent que des mesures accélérées et concrètes sont nécessaires de toute urgence pour faire face à la nature multidimensionnelle de la pauvreté. Son pays, qui applique des stratégies globales qui ne vise pas uniquement à stimuler la croissance économique, a vu ses taux de pauvreté diminuer de moitié entre 2005 et 2017. Étant donné que la majorité de sa population vit dans des zones rurales, le Myanmar accorde une priorité élevée au développement de la productivité agricole et à la fourniture d'infrastructures et de services aux régions éloignées. Le Gouvernement s'efforce également de rendre la microfinance disponible dans les zones rurales. Grâce aux réformes réglementaires axées sur les mécanismes du marché, l'économie du Myanmar connaît une expansion qui est l'une des plus fortes de la région. Le Gouvernement a adopté une feuille de route pour achever l'inclusion financière et a pris des mesures pour garantir la participation du secteur privé, laquelle est indispensable pour que l'ensemble des efforts faits pour mettre fin à la pauvreté portent leurs fruits. Le plan de développement durable 2018-2030 du Myanmar comporte un ensemble intégré d'objectifs, de stratégies et de plans d'actions en faveur d'un développement équitable et équilibré conforme au Programme 2030. Le Gouvernement a mis en place un plan stratégique pour améliorer l'éducation et placé l'autonomisation économique des femmes au premier rang de ses priorités.

La séance est levée à 13 heures.